Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

BLEECKER

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance Au capital de 20 787 356,70 € 39 avenue George V 75008 Paris

Exercice clos le 31 août 2023

Grant Thornton
Commissaire aux Comptes

29 rue du Pont 92200 Neuilly-sur-Seine

Farec

Commissaire aux Comptes

29 rue Claude Decaen 75012 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

BLEECKER

Exercice clos le 31 août 2023

A l'assemblée générale des actionnaires de la société Bleecker,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Bleecker** relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participations

Risque identifié

Au 31 août 2023, les titres de participation figurent au bilan pour un montant de 407 millions d'euros, représentant 94% du total bilan. A leur date d'entrée, ils sont comptabilisés au coût d'acquisition. A la clôture, pour la détermination de la valeur d'inventaire des titres de participations, la société a opté pour la méthode dérogatoire permettant de les évaluer et de les présenter suivant la méthode de l'évaluation par équivalence.

Comme indiqué dans la note 2.5 de l'annexe, à chaque clôture, la société inscrit la valeur des titres de participation des entités qu'elle contrôle de manière exclusive, en fonction de la quote-part des capitaux propres retraités d'après les règles de consolidation retenues du groupe que ces titres représentent, et qui comportent des évaluations à la juste valeur (principalement des immeubles de placement).

En raison des estimations inhérentes à certaines méthodes d'évaluation retenues dans les comptes consolidés établis selon le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et principalement l'évaluation des immeubles de placement à leur juste valeur, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participations selon la méthode retenue constituait un point clé de notre audit.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux ont consisté:

- à vérifier les quotes-parts de capitaux propres retraités des entités contrôlées de manière exclusive sur lesquelles se fondent les valeurs d'équivalence,
- à apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des justes valeurs des immeubles de placement retenues par la direction à la clôture,
- à apprécier la conformité de l'approche retenue au regard des principes comptables français et en cohérence avec les estimations comptables appliquées dans le comptes consolidés établis selon le référentiel IFRS.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à vérifier que cette estimation repose sur des expertises immobilières et que les méthodes d'évaluation mise en œuvre par l'expert indépendant sont appropriées. Enfin, nous avons également vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes sociaux.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4, L.22-10-10 et L. 22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participations et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président du Directoire.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Bleecker par l'assemblée générale du 28 juin 2007 pour le cabinet Grant Thornton et du 10 février 2011 pour le cabinet Farec.

Au 31 août 2023, le cabinet Grant Thornton était dans la 17^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet Farec dans la 13^{ème} année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit, composé de tous les membres du conseil de surveillance, de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont

considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit, la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Neuilly-sur Seine et Paris, le 19 décembre 2023

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton Membre français de Grant Thornton

International

Amandine Huot-Chailleux

Farec

Lionel Escaffre Marie-Pierre Davidson

Comptes sociaux au 31 août 2023

BILAN ACTIF

Présenté e	en Euros
------------	----------

Presente en Euros		31/08/2023		Exercice clos le 31/08/2022
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)	HEATT SEE	T MINOTE PIOT	1100	
ACTIF IMMOBILISE				
Terr innobiese				
Frais d'établissement				
Recherche et développement Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial	3 544 582	1 296 992	2 247 590	2 490 649
Autres immobilisations incorporelles	3 000 000		3 000 000	3 000 000
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles Terrains	50 261		50 261	50 261
Constructions	209 717	94 625	115 092	117 677
Installations techniques, matériel et outillage industriels Autres immobilisations corporelles	137 449	5 777	131 671	
Immobilisations en cours	137 449	3111	131 0/1	63 225
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence	406 591 041		406 591 041	424 120 540
Autres participations	1		1	1
Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés	76 511		76 511	76 511
Prêts	70 311		/0.311	70 311
Autres immobilisations financières	1 399 300		1 399 300	1 400 000
TOTAL (I)	415 008 861	1 397 394	413 611 467	431 318 864
ACTIF CIRCULANT	1			
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	132 332	26.120	132 332	129 400
Clients et comptes rattachés Autres créances	559 511	36 128	523 383	556 954
. Fournisseurs débiteurs	36 462		36 462	43 322
. Personnel				
. Organismes sociaux . Etat, impôts sur les bénéfices	18 496		18 496	18 496
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	643 903		643 903	846 550
. Autres	11 318 834		11 318 834	72 201 575
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	1 000		1 000	1 000
Disponibilités Instruments de trésorerie	3 164 729		3 164 729	351 566
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Charges constatées d'avance	82 763	26 120	82 763	47 449
TOTAL (II)	15 958 029	36 128	15 921 901	74 196 311
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV) Ecarts de conversion actif (V)				
Leans de conversion actif				
	430 966 891	1 433 522	429 533 368	505 515 175

Bilan (suite) PASSIF

PASSIF		Exercice clos le 31/08/2023	Exercice cles le 31/08/2022
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (dont versé : 20 787 357) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecarts de réévaluation Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles		20 787 357 8 362 277 636 347 2 078 736	20 787 357 8 362 295 166 846 2 078 736
Réserves réglementées Autres réserves Report à nouveau		82 512 9 015 -7 783 682	82 512 9 015
Résultat de l'exercice		-10 290 387	-7 783 682
Subventions d'investissement Provisions réglementées Résultat de l'exercice précédent à affecter		55 200 4 954	4 954
	TOTAL (I)	282 588 414	310 354 099
Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées			
	TOTAL (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques Provisions pour charges	FOTAL (HB)		
	TOTAL (III)		
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts . Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers . Associés		567 421 142 270 454	508 999 188 979 813
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 138 538	4 684 916
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel . Organismes sociaux . Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		82 488	89 22
 Etat, obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés 		27 838	32 189
Autres dettes Instruments de trésorerie		365 355	380 07
Produits constatés d'avance		492 861	485 854
	TOTAL (IV)	146 944 955	195 161 075

Ecart de conversion passif	(V)			
		TOTAL PASSIF (I à V)	429 533 368	505 515 175

Compte de résultat

Présenté en Euros				
		Exercice clos le 31/08/2023		Exercice clos le 31/08/2022
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	1 674 406		1 674 406	1 773 496
Chiffres d'affaires	1 674 406		1 674 406	1 773 496
D. 1. d. 1/2				
Production stockée Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
_			36 128	129 193
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges Autres produits			4 857	15 039
Autres produits	Total des produits	d'avaloitation (I)	1 715 391	1 917 728
	The state of the s	d exploitation (1)	1 /15 391	1 917 720
Achats de marchandises (y compris droits de douane	=)			
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionn				
Variation de stock (matières premières et autres app	rov.)		7 690 582	7 320 373
Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés			277 078	271 554
Salaires et traitements			277 078	2/1 334
Charges sociales			4 800	4 800
Dotations aux amortissements sur immobilisations			260 096	253 882
Dotations aux provisions sur immobilisations			200 070	233 862
Dotations aux provisions sur infinomisations Dotations aux provisions sur actif circulant			36 128	36 128
Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			30 120	30 120
Autres charges			34 641	1 212 334
	Total des charges	d'exploitation (II)	8 303 326	9 099 072
RES	SULTAT EXPLO	ITATION (I-II)	-6 587 935	-7 181 344
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en con		marion (Fil)	0 0011700	7.07.01
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	IIIIuII			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
1 cite supportee ou benefice transfere (17)				
Produits financiers de participations			841 227	664 854
				700
Produits des autres valeurs mobilières et créances			1 000 421	700
Autres intérêts et produits assimilés			1 989 421	436 133
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placen			2 920 7 49	1 101 (05
		uits financiers (V)	2 830 648	1 101 687
Dotations financières aux amortissements et provisi	ons			
Intérêts et charges assimilées			6 535 500	1 704 026
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de pl				
		es financières (VI)	6 535 500	1 704 026
	RESULTAT FIN.	ANCIER (V-VI)	-3 704 852	-602 338
RESULTAT COURANT A	VANT IMPOT (I	-II+III–IV+V-VI)	-10 292 787	-7 783 682

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros		
	Exercice clos le 31/08/2023	Exercice clos le 31/08/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 400	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	2 400	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 400	
Participation des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des Produits (I+III+V+VII)	4 548 439	3 019 415
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	14 838 826	10 803 097
RESULTAT NET	-10 290 387	-7 783 682
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier	1 176 464	999 338

BLEECKER S.A.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1. FAITS CARACTERISTIQUES ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'exercice clos au 31 août 2023 est marqué par une dégradation du contexte économique. Cette situation constitue une source de risques et d'incertitudes dont les conséquences économiques (directes et indirectes), financières (inflation et hausse des taux d'intérêts), sociale et environnementales pourraient avoir des impacts négatifs significatifs sur tous les acteurs économiques. Ces éléments ont eu un impact sur la valorisation des actifs détenus par la SA BLEECKER ainsi que ceux de ses filiales et sous-filiales, néanmoins modéré, compte tenu du positionnement des actifs et de la qualité des locataires. La SA BLEECKER reste attentive aux évolutions macroéconomiques.

a) Faits caractéristiques:

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2023, la SA BLEECKER a tenu une Assemblée Générale Mixte au cours de laquelle elle a notamment procédé au renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes FAREC et GRANT THORNTON, au non-renouvellement des mandats de Commissaires aux Comptes suppléants et au renouvellement des mandats des membres du Conseil de surveillance de Madame Sophie RIO-CHEVALIER, Monsieur Thierry CHARBIT et Monsieur Hélier de LA POEZE D'HARAMBURE.

Prise d'effet au 1er juillet 2023, d'un nouveau bail commercial, d'une durée de 9 ans, portant sur une surface de 2.776 m² environ, à usage d'activité et de bureaux, dépendant de l'immeuble sis à GENNEVILLIERS (92230), portant ainsi le taux d'occupation de cet actif à 100%.

b) Événements postérieurs à la clôture :

En date du 19 septembre 2023, la SA BLEECKER a consenti une promesse unilatérale de vente portant sur l'ensemble immobilier qu'elle détient sis à HEM (59510) moyennant le prix de 2,4 M€.

2. REGLES, METHODES COMPTABLES

2.1. GENERALITES

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers:

- Les comptes annuels sont établis et présentés suivant les principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général de 2014 conformément au règlement 2014-03 du Comité de la Réglementation Comptable modifié par le règlement ANC n°2020-09 du 4 décembre 2020, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).
- Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

• La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, y compris les titres d'auto-détention, est la méthode des coûts historiques. Toutefois, les titres de participation sont évalués selon la méthode de mise en équivalence.

2.2. REVENU LOCATIF

Les revenus locatifs sont composés des revenus de l'activité foncière (loyers et refacturations de charges).

2.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements ont été calculés sur une durée normale d'utilisation des biens soit, selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions : de 10 à 50 ans
 Agencement des constructions : de 10 à 20 ans

2.4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles correspondent d'une part aux malis dégagés à l'occasion de transferts universels de patrimoine et d'autre part aux opérations de rachat de crédit-bail.

Conformément aux règles comptables, le mali Tilleul, affecté à la marque « BLEECKER » pour un montant de 3.000.000 € n'est pas amortissable. La marque fait l'objet d'un test semestriel et annuel de dépréciation, réalisé en interne sur la base des hypothèses retenues par l'expert indépendant, lors de sa dernière évaluation (29 avril 2019). Une dépréciation est constatée si la valeur économique ressort inférieure à la valeur comptable. Ce test est déterminé selon la même méthode que celle retenue par l'expert indépendant, à savoir, selon la méthode des coûts.

L'achat du crédit-bail immobilier relatif à l'immeuble « 225 Caboeufs » sis à Gennevilliers (92), le 30 avril 2018, a entrainé la comptabilisation d'un droit incorporel composé d'un droit au bail et d'une promesse unilatérale de vente. Le droit au bail est amorti sur la durée d'utilisation restante de l'actif pris en crédit-bail.

2.5. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont valorisés par la méthode de la mise en équivalence. La valeur comptable des titres dans les comptes sociaux est ainsi remplacée par la quote-part de capitaux propres retraités selon les règles de consolidation retenues pour l'établissement des comptes consolidés de BLEECKER, à savoir les normes IFRS, et comportent des évaluations à la juste valeur (immeubles de placement principalement).

La juste valeur des immeubles de placement, établie par un expert indépendant, Cushman & Wakefield Valuation France, est définie en conformité avec la Charte de l'Expertise en Evaluation Immobilière et suivant les principes contenus dans le RICS Appraisal and Valuation Standards, publié par le Royal Institution of Chartered Surveyors (le Red Book) et les règles en vigueur en France telles que définies dans la Charte de l'Expertise en Evaluation Immobilière.

Cette méthode de la mise en équivalence se traduit par un impact positif sur les capitaux propres au 31 août 2023 de 277 636 347 €, tels qu'ils ressortent dans les comptes de l'exercice.

Dans le cadre des fusions et des transmissions universelles de patrimoine, un mali technique affecté en titres peut être reconnu s'il existe des plus-values latentes sur le sous palier.

A la clôture de l'exercice, BLEECKER détient 2.000 de ses propres actions valorisées à hauteur de 384.000 €, hors frais d'acquisition et de dépréciation des titres. Cette auto-détention résulte de l'absorption de la société Foncière Saint Honoré, le 28 juin 2007.

Aucune provision pour dépréciation sur les titres d'auto-détention n'a été constatée dans les comptes de la société BLEECKER au 31 août 2023.

2.6. PROVISIONS

Provisions pour risques et charges

Aucune provision pour risques et charges n'a été constatée dans les comptes de la société BLEECKER au 31 août 2023.

Provisions pour gros entretien

En l'absence de travaux de gros entretien à sa charge à court terme, la société n'a pas constitué de provision pour gros entretien.

Provisions réglementées

Le montant des provisions réglementées figurant au passif du bilan s'élève à 4 954 € et est relative aux frais d'acquisition sur titres.

2.7. CREANCES

L'évaluation des créances est faite à la valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.8. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Le montant de 492 861 €, figurant au poste Produits Constatés d'Avance, correspond à la quote-part des loyers et charges immobilières facturés pour les mois de septembre à décembre 2023. Au titre de l'exercice précédent, ce poste s'élevait à 485.854 €.

2.9. Dettes et couverture de taux

1) Endettement

Les emprunts et dettes financières diverses d'un montant total de 142 837 875 € se composent de 142 270 454 € de comptes courants, dont 102 210 496 € dans le cadre de la centralisation du pool de trésorerie du groupe ; et de 567 421 € de dépôts de garantie reçues des locataires.

La variation des comptes courants fait suite à un remboursement intervenu au cours de l'exercice.

2) Couverture de taux

Durant l'exercice clos le 31 août 2023, BLEECKER n'a pas souscrit à des instruments de couverture de type CAP.

2.10. REGIME SIIC

A la suite de l'exercice de l'option le 1^{er} septembre 2007, pour le régime fiscal des Sociétés d'Investissements Immobiliers Cotées (SIIC) de l'article 208-C du Code Général des Impôts, BLEECKER et ses filiales se trouvent soumises à ce régime.

2.11. VALORISATION DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières (Sicav de trésorerie) figurant au bilan sont comptabilisées à leur coût historique. Une provision est constatée si la valeur d'inventaire est inférieure à ce coût.

Le montant des valeurs mobilières de placement (VMP) détenues par BLEECKER au 31 août 2023 est de 1 000 € comme pour l'exercice précédent.

La valorisation de ces VMP au dernier prix de marché connu à la clôture de l'exercice ressort à 7.334 €, contre 7 211 €, au titre de l'exercice précédent.

Il en résulte une plus-value latente de 6.334 €, contre 6 211 €, au titre l'exercice précédent.

2.12. <u>NANTISSEMENT DES TITRES DE PARTICIPATION</u>

BLEECKER a consenti des nantissements de titres de participation de certaines de ses filiales au profit d'établissements de crédit dans le cadre de financements d'investissements immobiliers développés par ces filiales.

Il s'agit des titres de participation détenus dans les sociétés suivantes :

Sociétés	Nombre de titres nantis	% du capital
SARL GABRIELLI	6.100 parts sociales	100%
SARL LULLI	6.100 parts sociales	100%
SARL MAHLER	3.500 parts sociales	100%
SARL MALLARME	16.566 parts sociales	100%
SARL MOLIERE	6.100 parts sociales	100%
SARL MOUSSORGSKI	6.100 parts sociales	100%
SARL RAVEL	12.891 parts sociales	100%

2.13. NANTISSEMENT DE CONTRATS DE CREDIT-BAIL IMMOBILIER

Les contrats de crédit-bail immobilier, consentis aux sociétés MOLIERE et BLEECKER (Ex. SALIERI absorbée), ont été nantis au profit des pools de crédits-bailleurs.

2.14. REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

En application de la politique de rémunération approuvée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 16 février 2023, les membres du Conseil de surveillance ont chacun perçu la somme de 8.000 € brut au titre de leur mandat de membre de Conseil de surveillance pour l'exercice clos le 31 août 2023. Au titre de cette rémunération, 4.800 € ont été versés par la Société au titre des prélèvements sociaux.

2.15. Entité consolidante

L'entité consolidante est BLEECKER, Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance, au capital de 20.787.356,70 €, dont le siège social est situé 39 avenue George V – Paris (75008), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 572 920 650.

NOTES ANNEXES

BLEECKER S.A.

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance Au capital de 20.787.356,70 € Siège social : 39, Avenue George V - 75008 PARIS 572 920 650 RCS PARIS

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31 08 2023

TABLERO DE VANIATION DES CINTINON INCLUES IN STOCKES	I DED CHILLIA	TOTAL TOTAL									
VARIATION CAPITAUX PROPRES	Capital	Prime d'Emission	Ecart d'Equivalence	Réserve Légale	Réserves Règlementées	Autres Réserves	Report à Nouveau	Subvention d' investissement	Provisions Règlementées	Résultat de la Période	Capitaux Propres
Au 31 08 2022	20 787 357	8 362	295 166 846	2 078 736	82 512	9 015	0	0	4 954	-7 783 682	-7 783 682 310 354 099
Réduction de capital	1	1	ı	1	٠	•	1		1	•	•
Affectation résultat 2022	1	1	1		1	1	-7 783 682	•	ı	-7 783 682	ı
Augmentation de capital	ř	ľ	ı	ı	1	•	ī	(•)	1	•	1
Résultat de l'exercice	'	ı	1	ı	1	•	1	1	1	-10 290 387	-10 290 387
Provisions réglementées	1	ı	1	ı	ì	1	1	1	1	•	ı
Subvention d'investissement	1	1	1	1	1	1	1	55 200	1		55 200
Distribution de Dividende	I	1	1		r	1	1	1	1		1
Titres mis en équivalence	1	•	-17 530 499	•	1	•	•	•		1	-17 530 499
Au 31 08 2023	20 787 357	8 362	277 636 347	2 078 736	82 512	9 015	-7 783 682	55 200	4 954	-10 290 387 282 588 413	282 588 413

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Présenté en Euros	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 126 686	18,45
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	0	0
Actions / parts sociales remboursées/annulées pendant l'exercice	0	0
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 126 686	18,45

ETAT DES IMMOBILISATIONS

CADRE A		Augmentat		Augmentations	
	Valeur brute des Immobilisations au début d'exercice	Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst		
Frais d'établissement, recherche et développement					
Autres immobilisations incorporelles	6 544 582				
Terrains	50 261				
Constructions sur sol propre	201 042		8 675		
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements, constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels					
Autres installations, agencements, aménagements			137 449		
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours	63 225				
Avances et acomptes					
TOTAL	314 527		146 124		
Participations évaluées par équivalence	424 120 540	406 591 041			
Autres participations	1				
Autres titres immobilisés	76 511				
Prêts et autres immobilisations financières	1 400 000				
TOTAL	425 597 052	406 591 041			
TOTAL GENERAL	432 456 161	406 591 041	146 124		

CADRE B	Diminu	itions	Valeur brute	Réev. Lég.
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS	immob. à fin exercice	Val. Origine à fin exercice
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			6 544 582	
Terrains			50 261	
Constructions sur sol propre			209 717	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages				
industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			137 449	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			397 426	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		424 120 540	406 591 041	
Autres titres immobilisés			76 511	
Prêts et autres immobilisations financières			1 399 300	
TOTAL		424 120 540	408 066 852	
TOTAL GENERAL		424 120 540	415 008 860	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Si	ituations et mouve	ments de l'exercice	
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	1 053 933	243 059		1 296 992
Terrains				
Constructions sur sol propre	83 365	11 260		94 625
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers		5 777		5 777
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	83 365	17 037		100 402
TOTAL GENERAL	1 137 298	260 096		1 397 394

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant l provision pour amort. dér	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	243 059				
Terrains					
Constructions sur sol propre	11 260				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage					
industriels					
Installations générales, agencements divers	5 777				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	17 037				
TOTAL GENERAL	260 096				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices Primes de remboursement obligations				

ETAT DES PROVISIONS

senté en Euros				
PROVISIONS	Début exercice 31/08/2022	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice 31/08/2023
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour prêts d'installation	4 954			4 954
Autres provisions réglementées	1071			4.05.4
TOTAL Provisions réglementées	4 954			4 954
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	36 128	36 128	36 128	36 128
TOTAL Dépréciations	36 128	36 128	36 128	36 128
TOTAL GENERAL	41 082	36 128	36 128	41 082
Dont dotations et reprises : - Exploitation - Financières - Exceptionnelles		36 128	36 128	

1	4
	٠,

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut au 31/08/23	Un an au plus	Plus d'un an	Montant brut au 31/08/22
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 399 300		1 399 300	1 400 000
Clients douteux ou litigieux	30 779	30 779		36 129
Autres créances clients	528 732	528 732		556 954
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale, autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	18 496	18 496		
- T.Ŷ.A	643 903	643 903		846 550
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés				
- Divers				
Groupe et associés	11 297 387	11 297 387		72 116 965
Débiteurs divers	57 909	57 909		127 931
Charges constatées d'avance	82 763	82 763		47 449
TOTAL GENERAL	14 059 269	12 659 969	1 399 300	75 150 474
Montant des prêts accordés dans l'exercice				
Remboursements des prêts dans l'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut au 31/08/23	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Montant brut au 31/08/22
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de					
crédits :					
- à 1 an maximum					
- plus d'un an					
Emprunts et dettes financières divers	567 421	567 421			508 999
Fournisseurs et comptes rattachés	3 138 538	3 138 538			4 684 916
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques :					
- Impôts sur les bénéfices					
- T.V.A	82 488	82 488			89 227
- Obligations cautionnées					
- Autres impôts et taxes	27 838	27 838			32 189
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Associés et autres *	142 270 454	142 270 454			188 979 813
Autres dettes	365 355	365 355			380 077
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	492 861	492 861			485 854
TOTAL GENERAL	146 944 955	146 944 955			195 161 075
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					11 500 000
Emprunts et dettes contractés auprès des associés					

^{*}y compris comptes courants rémunérés des parties liées : SARL THALIE (30,1 M€ au 31 août 2023) et SAS AM DEVELOPPEMENT (9,9 M€ au 31 août 2023).

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Présenté en Euros

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/08/2023	31/08/2022
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
CREANCES		
Créances clients et comptes rattachés	208	41 622
Autres créances (dont avoirs à recevoir)	13 386	12 844
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
DISPONIBILITES		
TOTAL	13 594	54 465

CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Présenté en Euros

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	31/08/2023	31/08/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	439 972	734 069
Dettes fiscales et sociales	27 838	32 189
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (dont avoirs à établir)	19 423	26 889
TOTAL	487 233	793 146

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Produits constatés d'avance	31/08/2023	31/08/2022
Produits d'exploitation	492 861	485 854
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	492 861	485 854

Charges constatées d'avances	31/08/2023	31/08/2022
Charges d'exploitation	82 763	47 449
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTA	AL 82 763	47 449

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés		Montant
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail mobilier		
Engagements de crédit-bail immobilier		7 774 744
Engagement en matière de pensions, retraites, et assir	nilés	
Autres engagements donnés		
	TOTAL	7 774 744
Dont concernant :		
- les dirigeants		
- les filiales		
- les participations		
- les autres entreprises liées		
Dont engagements assortis de sûretés réelles		

Engagements reçus	Montant
Caution bancaire locataire	37 854
TOTAL	37 854
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

INFORMATION SUR LES CONTRATS DE CREDIT BAIL EN COURS

Présenté en Euros	
	Montant
VALEUR D'ORIGINE	
- Constructions	13 950 000
AMORTISSEMENTS (redevances payées)	
- Cumul exercices antérieurs *	5 347 753
- Dotation de l'exercice	820 616
Total	6 168 309
REDEVANCES RESTANT A PAYER (en capital)	
- à 1 an au plus	818 105
- à plus d'1 an et 5 ans au plus	3 473 912
- à plus de 5 ans	3 482 727
Total (Valeur nette)	7 774 744

^{*}BLEECKER ayant fait l'acquisition du crédit-bail immobilier détenu par la SARL RAVEL, au cours de l'exercice clos le 31.08.2018, les informations historiques sont reprises.

EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	0	0
Agents de maîtrise et techniciens	0	0
Employés	0	0
Ouvriers	0	0
TOTAL	0	

RESULTAT EXPLOITATION

Présenté en Euros

rieschie en Euros		
	31/08/2023	31/08/2022
Revenus locatifs	1 674 406	1 773 496
Redevances crédit-bail	(820 616)	(743 549)
Honoraires divers	(600 363)	(481 978)
Honoraires parties liées*	(5 592 625)	(5 491 175)
Autres charges externes	(676 978)	(603 671)
Dotations aux amortissements	(260 096)	(253 882)
Autres charges et produits**	(311 662)	(1 380 585)
Résultat d'exploitation	(6 587 935)	(7 181 344)

^{*} Les honoraires correspondent à la rémunération de la gestion des actifs immobiliers réalisée par la société SINOUHE IMMOBILIER, partie liée.

RESULTAT FINANCIER

Présenté en Euros

Presente en Euros		
	31/08/2023	31/08/2022
Produits / Charges liés au groupe*	(3 704 852)	(155 685)
Intérêts bancaires **	0	(447 353)
Autres charges et produits	0	700
Dotations nettes aux provisions des		
valeurs mobilières		
Résultat financier	(3 704 852)	(602 338)

^{*} Dividendes perçus, rémunérations nettes des comptes courants (débiteurs et créditeurs). La hausse est principalement liée à l'impact des taux d'intérêts (euribor) des comptes courants (débiteurs/créditeurs) dans le cadre de la centralisation de la trésorerie du groupe.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

resente en Euros		
	31/08/2023	31/08/2022
Produits / Charges liés au groupe	0	0
Autres charges et produits	0	0
Reprise / Dotations nettes aux provisions	2 400	0
Résultat exceptionnel	2 400*	0

^{*} Ce montant correspond à une subvention d'investissement suite à l'installation de bornes de recharges pour véhicules électriques.

^{**} La baisse des « Autres charges et produits » est principalement liée à la présence de charges liées à l'opération de cession de l'actif détenu par la SARL GIDE (absorbée par la SA BLEECKER le 31 août 2021) au titre de l'exercice clos au 31 août 2022.

^{**} La baisse est directement corrélée au remboursement en date du 31 juillet 2022 de l'emprunt obligataire de 11,5 M€.

BLEECKER S.A.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 AOUT 2023

		IABLEAU	JES FILIALES	TABLEAU DES FILIALES ET FANTICIFATIONS AU 31 AU01 2023	13 AU 31 AUU 1 2023				
SA BLEECKER	Capital	Capitaux Propres autres que le Capital & le Résultat	Quote-Part du Capital en %	Valeur Comptable des Titres	Prêts et Avances en Immobilisations Financières	Cautions & Avals Donnés par la SA BLEECKER	C.A HT du dernier Exercice au 31/08/23	Résultats (Bénéfice ou Perte) au 31/08/23	Dividendes Encaissés
RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS									
1/ Filiales (+50% du Capital détenu)									
SARL MAHLER	1 050 000	-697 559	100,00%	11 057 500	•	F	1 099 056	-145 770	,
SARL MOUSSORGSKI	7 625	-778 639	100,00%	1 653 100	•	1	1 015 393	348 246	ı
SARL MOZART	22 625	-1 042 119	100,00%	22 625	•	1	-721	6 404	9
SARL RAVEL	6 445 500	644 550	100,00%	3 739 626	•	•	6 112 876	1 346 011	86 753
SARL BRAHMS	7 625	1 099 303	100,00%	501 725	ı	1	,	33 571	754 473
SARL VARESE	7 500	-4 469	100,00%	127 500	•	•	•	-18 399	
SARL WAGNER	2 685 201	616 163	100,00%	29 892 100	•	1	,	84 082	•
SARL LULLI	7 625	462 377	100,00%	7 625	•	1	283 887	131 673	•
SARL PROUST	12 200	-14 326	100,00%	134 200	•	í	•	-2 658 088	•
SARL MOLIERE	1 037 000	2 324 363	%86,66	48 304 080	•	•	5 554 929	-201 435	•
SARL MALLARME	8 283 000	-1 396 838	100,00%	12 039 891	•		1 097 626	304 811	1
SARL GABRIELLI	3 050 000	-20 795 570	100,00%	21 107 525	•	•	3 705 439	-11 093 546	1
SAS ILO 123	1 000	0	100,00%	1 000	•	1	•	-433	
Court total day tituas Willialas				128 588 497		C			841 227
Sous total ues titles Finales									
Participations Evaluées par Mise en Équivalence				0					
Mali Titres STRAUSS				366 197					
Sous Total Participations				128 954 695					
2/ Titras d'antonontrôla									
Titres BLEECKER			0,1775%	71 558					

PARTIES LIEES
Les transactions avec les parties liées (SNC SINOUHE IMMOBILIER, SARL THALIE et SAS AM DEVELOPPEMENT, et les filiales) ont été conclues à des conditions normales de marché